

# TERRALTO

ENSEMBLE FAISONS VIVRE VOS PROJETS



AGRICULTURE (PÉRI)URBAINE

**Dynamisez  
votre territoire  
en développant  
une agriculture  
(péri)urbaine  
sur des espaces  
d'activités,  
des friches,  
des zones foncières  
requalifiées...**

# AGRICULTURE (PÉRI)URBAINE : une opportunité pour votre territoire



L'agriculture urbaine est un système de production agricole (légumes, petits fruits, plantes aromatiques et médicinales, fruitiers, apiculture, champignons, aquaculture...) qui s'intègre dans les paysages (péri)urbains. La forme que prend l'agriculture urbaine n'est pas normée, elle s'adapte au contexte (contraintes spatiales, usages des terres, qualité des écosystèmes) et valorise des espaces et des dynamiques sociales.

La Chambre d'agriculture vous accompagne à chacune des étapes de la structuration de votre projet, de la prise en compte des enjeux territoriaux à l'accompagnement à l'installation des porteurs de projets.



Ces fermes urbaines s'inscrivent dans une perspective de développement durable et participent à la sécurité alimentaire notamment, avec l'apport en produits frais, crée des emplois, valorise les espaces vides ou à l'abandon, contribue à la formation de ceintures vertes, et renforce la résilience des villes face au changement climatique.

Même si ce nouveau système d'agriculture ne génère pas un volume de production important, il est considéré comme une opportunité pour recréer du lien entre la ville et l'agriculture et un support à une éducation alimentaire qui constitue un enjeu fort de santé publique.



# UN ACCOMPAGNEMENT À LA CARTE pour des projets viables, vivables et durables



Nous proposons de vous accompagner dans votre réflexion de développer une agriculture urbaine qui soit économiquement et socialement pérenne.

Nous vous invitons à partager des retours d'expériences et à visiter des projets d'agriculture urbaine aux finalités diverses.



La stratégie est définie, les idées ne manquent pas, encore faut-il que les sites d'implantation d'une agriculture urbaine ou périurbaine s'y prêtent, que des porteurs de projets s'en emparent et pérennisent leurs projets.

# ÉLABOREZ VOTRE STRATÉGIE en agriculture (péri)urbaine



- Prendre en compte vos enjeux de territoire pour définir votre positionnement
- Favoriser une dynamique collective
- Déterminer les objectifs stratégiques
- Imaginer les différents scénarii possibles
- Privilégier un scénario et construire votre plan d'actions



## CONCEVEZ LA MISE EN ŒUVRE de votre projet



### Un accompagnement à la carte

- Etude d'opportunité
- Etude de faisabilité
- Mobilisation des porteurs de projets
- Accompagnement des porteurs de projets lors de l'installation





# Répondre aux projets d'AGRICULTURE (PÉRI)URBAINE



➤ Bénéficiez de retours d'expériences avec visites de différents projets en agriculture (péri)urbaine.

➤ Accédez à des références techniques en production maraîchère, arboricole ou toute autre production végétale et d'élevage.

## Demau

### DÉMONSTRATEUR EN AGRICULTURE URBAINE À ANGERS

La Chambre d'agriculture des Pays de la Loire a créé un démonstrateur d'agriculture urbaine hors sol, en toiture, à Angers, pour acquérir des références technico-économiques. Il est aussi un support pour la formation en agriculture urbaine professionnelle. Partenaire du projet européen RUSTICA, ce démonstrateur accueille des essais de fertilisation avec des engrais biosourcés dont les résultats feront l'objet d'une exposition.



Réseau mixte technologique  
(RMT) agricultures urbaines



Ce réseau comprend des équipes issues de la recherche, de l'enseignement technique agricole et du développement agricole.

Il effectue un état des lieux de l'offre existante au regard des attentes des citoyens et des collectivités et métropoles, et identifie les questions que posent cette forme d'agriculture.



**Ancrage territorial**



**Concertation**



**Sur-mesure**



**Expertise reconnue**



**Multi-compétences**



**Alliances(s)**

Réalisation : Chambre d'agriculture Pays de la Loire - N.L.B. - Crédit photos : CAPDL - Édition : mars 2023

## Votre interlocuteur

Chambre d'agriculture des Pays de la Loire  
Mélanie LOUBAUD-BERSON

☎ 02 41 96 77 07

<https://terralto-pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr>



Modalités, tarifs et conditions de vente sur demande.

